

Pourquoi annoncer dans l'avenir ?



7 arguments à mémoriser :

1. La Belgique, pays de l'épargne : 300 milliards en 2022⁽¹⁾
L'Avenir vous aide à capter les chercheurs passifs qui ont un budget mais qui ne sont pas sur les plateformes en ligne « immo »
2. La presse quotidienne se porte bien !
Plus d'1 belge sur 2 lit le journal ou sa version digitale chaque jour ! ⁽²⁾
3. L'Avenir : quotidien régional, ancré dans votre région, proche des gens
4. Contexte rédactionnel positif et crédible à l'opposé des réseaux sociaux et des plates-formes internationales
5. Les lecteurs de L'Avenir ont une brique dans le ventre :
53% d'entre eux ont un projet lié à l'habitat dans les 12 mois ⁽³⁾
6. Les lecteurs de L'Avenir ont un ADN de propriétaire : 90% d'entre eux sont des propriétaires ⁽³⁾
7. Les lecteurs de L'Avenir sont des investisseurs immobiliers: 1 sur 3 possède au moins deux biens immobiliers ⁽³⁾

À mentionner lors de la réservation d'une annonce dans L'Avenir

- Type de ventes ? Gré à gré, ventes publiques ou Biddit ?
- Le type de bien (maison, appartement, terrain, etc...)
- Une photo d'illustration ;
- Adresse complète du bien ;
- Le descriptif ;
- Le PEB
- Nom, adresse et email de l'Étude ;
- Lieu et date de surenchères pour les Ventes Publiques ;
- Dates des enchères, mise de départ, montant des surenchères et référence du bien en ce qui concerne Biddit ;

Service Notaires accessible via

- Courriel : notaires.bouge@lavenir.net
- Téléphone : 081/24.88.27

⁽¹⁾ Source : Étude de la Banque nationale – octobre 2022⁽²⁾ Source : CIM 2022⁽³⁾ Source : Étude marketing 2019 - Bureau Listen